

Titel: notes on Bally, [Geneve] 136-0210

Citation: "notes on Bally, [Geneve] 136-0210", i *Louis Hjelmslev og hans kreds*, s. 1.
Onlineudgave fra Louis Hjelmslev og hans kreds: https://tekster.kb.dk/catalog/lh-texts-kapsel_136-shoot-workidacc-1992_0005_136_Geneve_0210/facsimile.pdf (tilgået 17. maj 2024)

Anvendt udgave: Louis Hjelmslev og hans kreds

Ophavsret: Materialet kan være ophavsretligt beskyttet, og så må du kun bruge det til personlig brug. Hvis ophavsmanden er død for mere end 70 år siden, er værket fri af ophavsret (public domain), og så kan du bruge værket frit. Hvis der er flere ophavsmænd, gælder den længstlevendes dødsår. Husk altid at kreditere ophavsmanden.

Ch. Bally, Stylistique et linguistique générale. G.-f.-d.-St.-d.-n.-S.-a.-L. 128.
1912. 87 - 126.

87. Les remarques qui suivent m'ont été suggérées par la lecture d'un ouvrage de M. Fritz Schramm: Der Stil des französischen Sprache (Wiesbaden, Westermann, 1910). Fondé sur la méthode comparative, qui depuis Nügelbach est très en faveur dans les études de ce genre, ce livre... renouvelle une méthode critiquable en elle-même. Éloge de Totles... il cherche, en comparant le français avec l'allemand, à découvrir les caractères du français, tels qu'il ressortent de cette comparaison... le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un livre, c'est de reconnaître qu'il a fait réfléchir.

5. Deux conceptions de la Stylistique. 87 - 97.

87. L'école allemande voit dans la Stylistique d'une langue l'étude des caractères de cette langue; ces caractères, linguistiques dans leur nature, reflètent à leur tour les caractères psychiques de la collectivité qui parle et idiosyncrasiques. Telle est la définition proposée par Ries dans son livre Der Stil...

88. le français a moins de substantifs abstraits et préfère rendre l'abstraction par des verbes.... l'allemand est dominé par une plus forte tendance à l'abstraction que le français...

92. Or, il y a deux manières très différentes de décrire les caractères expressifs d'une langue: on peut ou bien comparer ses moyens d'expression avec ceux d'une autre langue, ou bien comparer entre eux les principaux types expressifs de la même langue, en tenant compte des unités auxquelles ils appartiennent, des circonstances... les intentions... et enfin et surtout, les effets qu'ils produisent sur la sensibilité...

94. ... rien de ce qui appartient au langage naturel ne peut être entièrement et uniquement intellectuel.

69/70
p. 692
Les mots d'une langue ne correspondent à
aucune pensée réelle, formée par un sujet
donné; ils ne désignent que des représenta-
tions généralisées et des concepts abstraits.
Le mot roi n'indique aucune image concrète
d'un roi dans le cerveau d'un sujet déter-
miné. C'est seulement par contact avec la
réalité que ces signes généraux correspondent
à des formes individuelles de pensée; par
eux-mêmes ils ne le peuvent pas. La langue
est donc un système de signes virtuels desti-
nés à être actualisés, dans chaque circons-
tance, pour l'expression d'une pensée donnée;
le fonctionnement de la langue consiste à
transformer le virtuel en actuel; tout un
ensemble de signes sont affectés à cet usage.
roi est un signe virtuel; au contraire
„le roi (est mort)“, „mon roi“, „un roi“, „les
rois“, „deux rois“, „quelques rois“, „aucun
roi“, „le roi (est le père de ses sujets)“ sont
des exemples d'une notion virtuelle actua-
lisée, devenue élément d'une pensée réelle,
et représentant, dans le cas particulier, un
individu (déterminé ou non), une somme d'ind-

II

indus, une partie (déterminée ou non) de cette
nomme, enfin un genre. Ce que M. Brunot dis-
tingue tous les noms de détermination et in-
détermination (P.L., 135 ss.) se range sous un
seul chef: l'actualisation; nous venons de voir
ce que cela signifie psychologiquement; gram-
maticalement, cela veut dire qu'un terme lexi-
cologique est transformé en terme de la phrase,
et devient susceptible d'avoir une fonction
dans cette phrase. Au contraire, ce que l'au-
teur appelle caractérisation (P.L., 577 ss.)
pourrait — avec une définition plus pré-
cise que la sienne — servir à désigner tout
ce qui limite et spécialise les concepts
virtuels sans pour cela les actualiser; cf.
"roi cruel", "roi de droit divin", expres-
sions qui créent des sous-concepts sans
entraîner la virtualité de l'idée de roi
(à condition de ne pas dire indifféremment
"roi cruel" et "un roi cruel", etc.; car
c'est confondre la caractérisation et la
détermination).....

La distinction entre virtuel et ac-
tuel permettrait de préciser plusieurs

III

notions générales. Ainsi on verrait que le genre des substantifs relève de la caractérisation, tandis que le nombre sert à actualiser; que, si la notion de pluriel est un facteur d'actualisation (cf. « les sapins, des sapins, ces sapins »; etc.), la notion de collectif est un facteur de caractérisation (cf. sapinière); que tous les signes de représentation (pronoms, etc.) ne représentent que l'actualisé (dans « j'admire mon maître et je l'aime » le représente mon maître et non maître). La différence entre prédicat et prédicatif, d'une part, et attribut/ou épithète d'autre part, ..., cette différence est de nouveau celle qui sépare l'actuel du virtuel. Dans « cette tâche est difficile »; l'adjectif, actualisé par la copule, est prédicat d'un actuel cette tâche; dans « une tâche difficile »; il est l'épithète d'un virtuel tâche et forme avec lui un syntagme voisin du composé."

Bally, La pensée et la langue,
p. 118-119, note 1.

p. 497. p. 1042 - p. 559.
Urgent. 7/17/25/44
Tully, la pensée et la langue, p. 123, p. 124 -
vender med Brunot:

« les idées grammaticales ne peuvent se déduire que de l'observation de la langue, et de la langue en fonctionnement, par le jeu des oppositions entre signes; or ces oppositions se manifestent-elles, non au sein ~~de~~ d'un même état de langue? Je suis resté invariablement sur le terrain statique, M. Brunot fait une large place à l'histoire..... »

En second lieu - et ceci n'est qu'un autre aspect de la même différence - la détermination des idées exprimées par la langue n'est possible que par une analyse parallèle de la matière phonique qui les signifie: l'identification des signes linguistiques est inséparable de leur délimitation. valeur et délimitation ne se révèlent que par les oppositions entre signes; enfin l'ensemble de ces oppositions n'est autre chose que la grammaire elle-même. La délimitation suppose une technique minutieuse et précise, aussi peu connue et pratiquée que

II

le reste de la Statique; les critères qu'elle
livreraient au linguiste sont pour lui la seule
garantie qu'il n'opère pas sur des notions
a priori, suggérées par la psychologie ou
la logique. M. Brunot part généralement
de la justification, sans nous dire quels
indices lui ont permis de l'établir; il
croit par là de perpétuer chez les non-
critiques le préjugé que les concepts gramma-
turaux préexistent à la grammaire."